



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ANDRE DRAPEAU

RUE DES CROISSETTES

85110 La Jaudonnière.

☎ : 02 51 34 34 43

Mail : ce.0851188e@ac-nantes.fr

Blog : <https://ecoleprimairepublique-lajaudonniere.e-primo.fr/>

Année 2022/2023

Conseil d'école n°3 du mardi 30 mai 2023 de 18h15 à 20h45.

Ordre du jour :

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°2 de l'année 2022/2023.
- Les projets pédagogiques.
- Sécurité PPMS : alerte, bilan.
- Fête des prix 2023.
- Rentrée 2023-2024 : Effectifs, organisation pédagogique et projets.
- Projet du city stade.
- Remerciement
- Travaux et questions diverses.
- Verre de l'amitié.

<i>Personnes présentes</i>	<i>Personnes excusées</i>
Mr GUINAUDEAU, président du conseil d'école et directeur de l'école. Monsieur PELLETIER, maire de la Jaudonnière. Madame WARNEZ, conseillère municipale aux affaires scolaires. Madame GUILMINEAU, enseignante (maternelle) Madame BELLET, enseignante. (CP-CE1-CE2) Madame BONNIN, représentante des parents d'élèves titulaire. Monsieur MAUPETIT, représentant des parents d'élèves titulaire. Madame ROUSSIERE, représentante des parents d'élèves suppléante.	Madame BOUDEAU Marie, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Bocage-Est. Madame BRUCHE, enseignante. (CP-CE1-CE2) Madame BENETREAU Adélaïde, psychologue scolaire. Madame LECLERCQ, maître E du RASED. Mme BOUILLAUD, ATSEM. Madame VASSEUR-DUSSARD, représentante des parents d'élèves suppléante. Madame DESPAQUIS, représentante des parents d'élèves titulaire.

- Présentation des membres du conseil d'école.

Madame BELLET, enseignante de la classe de CP-CE1-CE2, se présente aux représentants de parents d'élèves et aux élus. Madame BELLET remplace Madame BRUCHE jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°3 de l'année 2022/2023.

Aucun amendement n'a été proposé.

Le compte rendu du Conseil d'école n°2 du mardi 7 mars 2023 est validé à l'unanimité.

Ce dernier sera publié sous la forme d'un procès-verbal.

Questions/Remarques :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité et est publié sous la forme d'un procès-verbal.

- Les projets pédagogiques.

Culture et citoyenneté :

- « École et Cinéma » : Les élèves de la maternelle au CE2 ont assisté à leur dernière séance de cinéma de l'année. Ils ont visionné le film « Totoro ».
- « Les Incorruptibles ». Le mardi 16 mai, les élèves se sont rendus à la mairie pour élire les meilleurs albums lus tout au long de l'année. Ce projet a plusieurs finalités : donner le goût de lire, enrichir la culture littéraire de chaque élève et construire leur parcours citoyen. Chaque enfant était muni de sa carte d'identité et d'électeur. Les CM2 ont tenu le bureau de vote et ont guidé les élèves dans la démarche à suivre. La présence de plusieurs élus a été appréciée. Ainsi, cet événement est important pour l'école car elle réunit plusieurs partenaires comme la municipalité et les familles.

Pour l'année prochaine, il pourrait être intéressant que des élus participent au dépouillement pour accompagner les élèves sur la démarche à suivre.
- « Projet musical » : Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé à un projet musical avec l'intervenant de la communauté de communes, Monsieur Sylvain COUSSI. Ce cycle de 8 séances avait pour objectif de mémoriser, d'interpréter des chants rythmés en lien avec le projet d'école.

Sport & Santé :

- « **Savoir-nager** » : Les élèves du CP au CM2 ont terminé leur cycle de 8 séances de 45 minutes dans la nouvelle piscine de Chantonnay. Le bilan est très positif. L'équipe enseignante a apprécié la qualité de la nouvelle structure et tient à saluer l'accompagnement des maîtres-nageurs. Également, les enseignants remercient l'ensemble des parents qui ont accompagné et participé aux diverses séances. Monsieur le Maire rappelle qu'une convention est signée entre la communauté de communes Vendée Sud-Littoral et celle du Pays de Chantonnay.
- « **Journée sport avec les maternelles de Saint-Germain de Prinçay** » : Le mardi 30 mai, les élèves de maternelle de l'école de Saint-Germain de Prinçay sont venus dans notre établissement. Ce rassemblement avait déjà eu lieu l'an passé à l'école de Saint-Germain de Prinçay. Durant cette journée, les maternelles ont participé à divers ateliers en classe (défis maths) et dans la salle de sports (parcours sportifs).
- « **Les Olympiades de l'école** » : Le mardi 4 juillet, l'équipe enseignante organise les premières olympiades de l'école en lien avec le projet d'école et les prochains Jeux Olympiques 2024. Cet événement a plusieurs objectifs : faire vivre des temps sportifs communs à toute l'école, mettre en avant les enjeux de santé dans la pratique du sport (*une collation spécifique sera prévue pour répondre aux besoins physiques des élèves*), faire vivre un événement qui réunit les partenaires de l'école (*familles, municipalité*). Les activités sportives auront lieu sur trois zones : la cour de récréation, la salle de sport et le parking de l'école. Afin d'assurer la pleine réussite de cette journée, l'équipe enseignante souhaite la présence d'un maximum de familles pour assurer l'encadrement et l'accompagnement des élèves sur les différentes épreuves. Également, une demande d'utilisation du parking sera effectuée auprès de la municipalité.
L'équipe enseignante remercie les services de l'Education Nationale qui ont transmis à chaque école un lot de matériels sportifs (ballons, chasubles, plots, cerceaux).

Questions/Remarques :

Monsieur le Maire prendra un arrêté pour réserver l'accès du parking à l'école.

Monsieur GUINAUDEAU informe que la communauté de communes accepte le prêt du matériel utilisé dans le cadre des interventions sportives avec Cédric Tudeau. (Un kinball et les équipements pour l'escrime).

Le financement de la collation sera assuré par les subventions allouées par l'Amicale laïque à l'école.

Un représentant de parent d'élève demande si les familles peuvent être présentes en tant que spectateur. Monsieur GUINAUDEAU projette au tableau le mot qui sera transmis aux familles. La présence des parents a pour but d'assurer l'encadrement des différentes équipes durant la journée. Sans parent, l'organisation prévue ne pourra pas être maintenue en l'état.

Monsieur GUINAUDEAU et Monsieur PELLETIER informent du projet de la communauté de communes pour juin 2024. L'ensemble des élèves de CM1-CM2 scolarisés sur le territoire participeront à une journée sportive sur le thème des Jeux Olympiques. Le site choisi n'est pas encore déterminé. (Sainte-Hermine ? Mareuil-sur-Lay ?).

Autre événement :

- « **Sortie scolaire au zoo de Mervent** » : Le mardi 13 juin, toute l'école se rendra au zoo de Mervent. Cette sortie pédagogique a plusieurs objectifs en lien avec les programmes scolaires : nommer et reconnaître des animaux, comprendre leur mode de vie à travers leurs besoins, leur habitat et leur alimentation ; comprendre les enjeux environnementaux et la protection des espèces menacées. Durant cette journée, les élèves visiteront le zoo et participeront à un atelier avec des soigneurs.

L'organisation de cette journée a été complexe d'un point de vue du transport. En effet, si nous devons compter les parents accompagnateurs, il aurait fallu un deuxième car. L'équipe enseignante a sollicité les parents qui seraient d'accord pour utiliser leur propre moyen de transport pour nous rejoindre sur le site. Cet appel a eu un écho positif. Le remboursement des frais d'essence pourra être assuré par les subventions allouées par l'Amicale laïque à l'école.

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement les parents qui ont accepté cette proposition. Ainsi, un seul transport de car sera nécessaire.

➤ Fête des prix 2023.

La fête des prix aura lieu le samedi 1^{er} juillet 2023 à partir de 11h30 sur la cour de l'école. Le spectacle des enfants et la remise des livres par la municipalité s'échelonneront jusqu'à 12h45. La municipalité a augmenté le budget de 100€ pour l'achat des livres qui seront remis aux élèves. (600€).

Un espace de restauration sur place est prévu ainsi qu'une tombola.

À partir de 14h00, des activités seront proposées aux enfants en extérieur et dans la salle de sport (en attente de l'accord de la communauté de communes).

La prochaine réunion de l'Amicale laïque (organisatrice de l'événement) aura lieu le vendredi 9 juin à 19h00. L'équipe enseignante et les familles membres de l'association rappellent l'importance des parents bénévoles pour assurer le bon déroulement de cette journée et le rangement.

➤ Sécurité : Exercice incendie et PPMS.

Tout au long de l'année, les élèves et les adultes de l'école s'exercent aux différents plans de mise en sécurité : exercice incendie, exercice de mise en sécurité (PPMS) visant à se cacher dans les bâtiments ou à sortir de l'enceinte. Les élèves et les adultes adoptent les bons réflexes et répondent aux attendus de chaque plan de mise en sécurité.

Questions/Remarques :

Monsieur GUINAUDEAU rappelle que chaque exercice est associé à une alerte différente.

- Exercice incendie (alarme). → point de rassemblement devant la garderie.
- PPMS attentat/intrusion : la cloche de l'école → se cacher dans le bâtiment où l'on se trouve. (classe, cantine, garderie...).
- PPMS évacuation : une pompe de klaxon à air comprimé. → évacuation dans la salle de sport.

Monsieur le Maire évoque la question du coût des dispositifs de sécurisation de l'établissement scolaire. Des devis avaient été effectués concernant plusieurs systèmes d'alerte et les coûts allaient de quelques milliers d'euros à plus de dix mille euros. Monsieur GUINAUDEAU invite la municipalité à prendre contact avec Monsieur SCHAUB, coordonnateur de la sécurité départementale à la DSDEN de Vendée. Ce dernier pourra les accompagner dans leur démarche.

➤ Rentrée 2023 : effectifs, répartition pédagogique et projets.

- **Effectif prévisionnel pour la rentrée 2023**

À ce jour, les effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivants :

Classe de maternelle			Classe de CP-CE1			Classe de CE2-CM1-CM2		
TPS	MS	GS	CP	CE1		CE2	CM1	CM2
5 TPS	4	5	10	4		5	10	7
4 PS								
18 élèves			14 élèves			22 élèves		

Total= 54 élèves.

Lors des précédents conseils d'école, Monsieur GUINAUDEAU avait signalé une baisse des effectifs et alertait sur les risques d'une éventuelle fermeture de classe. Ce constat concerne un très grand nombre d'établissements scolaires du département (réseau public et réseau privé). Elle est liée en partie à une baisse démographique et aux difficultés d'accès au logement pour beaucoup de communes.

Actuellement, aucune mesure n'a été évoquée par les services de la Direction Académique de la Vendée. Comme tous les établissements, la situation des effectifs a été transmise aux services concernés qui statueront sur la carte scolaire au mois de juin et au début du mois de septembre.

Concernant l'organisation pédagogique de l'école, l'équipe enseignante fait le choix de prioriser le double niveau CP-CE1 avec un petit effectif.

Questions/Remarques :

L'équipe enseignante réfléchit à la mise en place de portes ouvertes de l'école à partir de la rentrée prochaine afin de faire découvrir l'établissement aux autres familles de la commune.

- **Structure pédagogique pour la rentrée 2023**

La prochaine rentrée scolaire coïncidera avec un renouvellement important de l'équipe enseignante. Après trente-quatre ans d'enseignement à l'école, Madame GUILMINEAU fait valoir ses droits à la retraite. De plus, Madame CHASLES, nommée enseignante titulaire de la classe de CP-CE1-CE2 en septembre dernier, ne sera plus en poste à la JAUDONNIERE pour la rentrée prochaine. Madame BRUCHE et Madame BELLET ont assuré son remplacement durant l'année 2022-2023. Dès lors, un(e) enseignant(e) sera nommé(e) à titre définitif.

Les nouveaux enseignants seront nommés à titre définitif sur les deux postes.

Le résultat des affectations des professeurs des écoles sera connu durant la première quinzaine du mois de juin.

- **Projets pour la rentrée 2023.**

Les projets pour la prochaine année scolaire seront définis après l'installation de la nouvelle équipe enseignante.

Toutefois, le sport sera le thème principal en lien avec les Jeux Olympiques qui se dérouleront en France. Il sera décliné dans les divers domaines d'apprentissage tout au long de l'année.

Comme chaque année, l'école s'est inscrite aux divers projets proposés par la communauté de communes : École & Cinéma, cycle EPS avec l'intervenant sportif du CP au CM2, projet musical avec l'intervenant musique pour les CP-CE1.

Le projet lecture « Les Incorruptibles » sera poursuivi.

Avec les travaux de la nouvelle garderie, le potager de l'école a été supprimé et n'a pas été réinstallé cette année. L'équipe enseignante et les élèves souhaitent le recréer pour plusieurs raisons :

- Répondre aux programmes scolaires dans le domaine de la science :
 - La reproduction et le développement des végétaux.
 - Le développement durable et la gestion de l'eau.
- Proposer une nouvelle activité sur les temps de récréation :
 - Permettre aux élèves de la maternelle aux CM2 de vivre une activité commune, de partage.
 - Proposer des temps de transmission, de partage entre les familles et les élèves. (Ex : Les parents et/ou les grands-parents pourraient intervenir à différents moments pour expliquer et accompagner les élèves dans l'entretien et la culture de légumes, de fruits).

L'équipe enseignante présente le projet à Monsieur le Maire et à Madame Warnez.

Questions/Remarques :

Projet jardin : Monsieur le Maire informe que le sable bleu du fond de cour va être retiré et remplacé par un apport de terre végétalisée. Le surplus de terre pourra être utilisé pour recréer le jardin de l'école. Monsieur le Maire invite Monsieur GUINAUDEAU à prendre contact avec Monsieur BOISSEAU, 2^{ème} adjoint, en charge de cet aménagement.

Bibliothèque municipale : La classe de maternelle s'est rendue à la bibliothèque municipale pour faire découvrir le fonctionnement aux élèves en présence de deux bénévoles.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil d'école que la communauté de communes va mettre en place un système d'informatisation et de numérisation des livres de chaque bibliothèque et médiathèque du territoire. De plus, un système de navette sera mis en place pour le prêt de livres entre les différentes structures. Cette nouvelle offre sera destinée aux habitants de la communauté de communes et des établissements scolaires. Par exemple, des livres de la médiathèque de Luçon pourront être réservés et transmis à la bibliothèque municipale de la Jaudonnière. L'adhésion serait gratuite.

➤ **Projet du city stade.**

L'équipe enseignante souhaiterait connaître les avancées du projet du city stade.

Questions/Remarques :

Monsieur le Maire informe que le projet a été voté au dernier conseil municipal sur l'emplacement de la cour. Les demandes de subvention sont en cours. Le début de l'installation n'est pas pour le moment défini.

➤ **Remerciements**

L'équipe enseignante remercie la municipalité :

- Pour la prise en charge financière de la prochaine édition des Incorruptibles. En effet, la dotation de l'État du « Plan bibliothèque » arrivait à échéance. L'équipe enseignante a transmis un courrier à la municipalité présentant l'intérêt de poursuivre ce dispositif. La municipalité a accepté cette demande et financera la prochaine édition.
- Pour la structure de jeux sur la cour des maternelles.
- Pour la prise en charge financière de l'espace numérique de travail « eprimo ».
- Pour la fourniture des ramettes de papier.

Monsieur GUINAUDEAU informe que les crédits alloués par la municipalité pour répondre aux frais de fonctionnement (fournitures scolaires, matériels et outils pédagogiques) sont de 3500 € pour l'année pour l'ensemble des classes et la direction de l'école. Monsieur GUINAUDEAU affirme que ces prises en charge financière (ci-dessus) sont fortement appréciables notamment dans le contexte actuel avec les fortes hausses des commandes scolaires. Monsieur GUINAUDEAU rappelle que l'équipe enseignante fait le choix de rationaliser les

coûts depuis plusieurs années (exemples: même cahier de liaison de la maternelle au CM2, même classeur des parcours de la maternelle au CM2, conservation d'un maximum de cahiers d'une année sur l'autre, le numérique est privilégié au papier dans la communication aux familles).

L'équipe enseignante remercie le RASED de Chantonay (Madame LECLERCQ, enseignante spécialisée et Madame BENETREAU, psychologue scolaire) pour leur accompagnement dans la mise en place de la liaison GS/CP et pour l'aide apportée aux élèves à besoins. Depuis plusieurs semaines, les GS sont en apprentissage dans la classe de CP-CE1-CE2 pendant 40 minutes le matin. Ils ont leur propre activité de GS à réaliser. Ce dispositif permet aux futurs CP de s'imprégner du cadre de travail attendu pour l'année prochaine et de lever les appréhensions.

En septembre 2022, Madame BENETREAU et Madame LECLERCQ se sont présentées dans chaque école du territoire où elles interviennent. Elles ont effectué des demandes de subventions auprès de chaque municipalité pour le financement de matériel, de tests psychométriques, de jeux et de livres utilisés dans le cadre de leurs interventions. Madame BENETREAU et Madame LECLERCQ ont souhaité que ce sujet soit évoqué au dernier conseil d'école de chaque établissement scolaire.

Questions/Remarques :

Monsieur le Maire informe que la secrétaire de mairie de la Jaudonnière reçoit les accords de subventions des autres communes pour le RASED de Chantonay. Ce travail lui prend du temps car d'autres communes ne veulent pas forcément s'en charger. Un point serait fait prochainement.

Monsieur GUINAUDEAU informe le conseil d'école que l'équipe enseignante n'était pas au courant de ce fonctionnement qui est distinct de l'école. Il rappelle que l'État verse les salaires aux personnels de l'Education nationale et qu'une enveloppe budgétaire est allouée à Madame BENETREAU et Madame LECLERCQ pour assurer leurs frais kilométriques. Néanmoins, les frais engagés dans le cadre de leurs missions dépendent des subventions allouées par les municipalités du territoire.

Monsieur GUINAUDEAU prendra contact avec la secrétaire de mairie pour mieux saisir le fonctionnement actuel et invite les élus à prendre contact avec leurs homologues pour définir une organisation.

- **Questions/Remarques des familles pour l'équipe enseignante.**

Une famille souhaiterait que la sortie des élèves après la classe se fasse au même endroit (le portail d'entrée).

Réponse : Avant le COVID, la sortie des élèves s'effectuait au même endroit (portail d'entrée). Les élèves étaient tous regroupés, serrés. L'espace était peu sécurisant à cause de l'agitation de fin de journée des élèves.

Le COVID a obligé de fluidifier les entrées et les sorties de l'école. La mise en place de deux sorties est plus sécurisante. De ce fait, les deux sorties distinctes sont maintenues.

- **Questions/Remarques des familles pour la municipalité.**

Restauration scolaire : Une famille aimerait avoir les menus de la cantine sous format papier comme avant.

Réponse : Monsieur GUINAUDEAU rappelle que la gestion de la restauration scolaire et de la cuisine centrale ne sont pas du ressort des enseignants. La municipalité à la charge de la restauration scolaire mais seule la cuisine centrale gère la communication des menus.

Monsieur GUINAUDEAU et Monsieur le Maire rappellent que chaque famille a accès aux menus en se connectant au site de la cuisine centrale. De plus, le menu est affiché à l'école.

Il n'y aura pas d'impression en format papier effectuée par l'école.

Garderie : Une famille fait remarquer la présence de mauvaises odeurs répétées le soir à la garderie malgré la ventilation et l'aération de la pièce tous les jours.

Réponse : La gestion de la garderie est à la charge de la municipalité. Il est possible que la bonde dans l'espace douche émette des odeurs. La municipalité prend acte de cette situation.

Thomas GUINAUDEAU

Laetitia BELLET

Président du conseil d'école

Secrétaire de séance